LES COMITÉS DE QUARTIER
Ville de Colomiers

COMITÉ OUEST
LES COMITÉS DE QUARTIER

REUNION DU 15 NOVEMBRE 2018 **LIEU : HOTEL DE VILLE**
18h00/19h30

Objet : Comité de pilotage (COPIL) – Aménagement du lac du Perget

PARTICIPANTS :			
	Louis DELOIRE	Youssef HRIOUECH	Bernard CONTINSOUZAS
	Annie NEY	Jean-Louis POISSON	Michel LESTEL
	MONIQUE MONTEJO	CHRISTIAN BRUGGEMAN	Josiane MOURGUE
	Christophe CORBI	Claude SARRALIE	Muriel IZARD-RUIZ
	Olivier DONNART	Séverine CARTIER	Alexandre SERRI

Après avoir remercié les participants pour leur présence, Josiane MOURGUE, Conseillère déléguée à l'environnement et en charge du pilotage de ce projet, présente le cadre de cette rencontre.

A l'issue de la Garden party organisée au mois de Juillet 2018 par le Comité de quartier du Pigeonnier, Madame le Maire a demandé la mise en place d'un Comité de pilotage chargé de l'étude du projet d'aménagement du lac du Perget proposé par le CQ.

L'objet de cette première réunion est de rendre compte de l'étude de faisabilité réalisée par les services, de partager possibilités et contraintes avec les membres du CQ et enfin de décliner l'échéancier (court, moyen et long terme).

Bernard CONTINSOUZAS, membre du CQ du Pigeonnier, débute la présentation en rappelant la philosophie du projet : *Proposer un aménagement complémentaire à l'existant tout en respectant l'environnement, le calme, et l'aspect paisible et naturel du lieu. Le but est de valoriser le site et de répondre aux attentes des usagers.*

3 Thématiques sont abordées :

1. **Pique-nique et toilettes**

   - Mise en place de **tables de pique-nique** : Le comité de quartier propose la mise en place de 7 tables de pique-nique réparties entre le bois et la lisière du bois

     → Avis favorable pour une mise en œuvre à court terme (avant l'été 2019) sur les deux emplacements proposés avec une précision relative à la présence de capricornes dans la Chênaie ce qui peut parfois générer la chute de quelques branches.

S'agissant de l'installation d'une table couverte, les services doivent en vérifier la compatibilité avec le PLU.

- Mise en place d'un **barbecue** à disposition de tous

  → Avis défavorable au regard des risques de sécurité incendie

- Mise en place de **toilette publique**

  → Avis favorable pour une mise en œuvre à court terme (avant l'été 2019) à l'emplacement proposé.

- Mise en place du **tri sélectif**

  → Pas de tri sélectif à l'heure actuelle sur cette zone ; il convient donc d'étudier cette éventualité avec Toulouse Métropole, compétent en la matière ;

  Il est toutefois proposé au CQ de renforcer la mise à disposition de poubelles sur la zone de pique-nique et d'augmenter la capacité de ces dernières.

2. Loisirs et jeux d'enfants

- Installation d'une **aire de jeux** pour les enfants

  → Avis favorable pour une mise en œuvre à moyen terme.

  Mise en place d'un groupe de travail afin de définir le public cible de cette aire de jeux, le type de structure, etc …

- Installation d'une **cabane à canards** sur le lac

  → Avis favorable pour une mise en œuvre à court terme (avant l'été 2019)

- Installation d'un **ponton**

  → Avis défavorable au regard de la dangerosité potentielle d'une installation de ce type d'autant plus que la pêche ou la baignade sont interdites sur ce site.

3. Parcours sportif et de santé

→ Avis favorable pour une mise en œuvre à long terme.

Création d'un groupe de travail dédié ;

Dans un premier temps des balisages pourraient être installés sur les cheminements existants ;

Réflexion sur le type d'agrès et prise de contact avec les compagnons du devoir pour réalisation ;

4. Points complémentaires

- Repositionnement de la **signalétique**

  → Avis favorable pour une mise en œuvre à court terme (avant l'été 2019)

- Aménagement devant le corps de ferme

  → Avis favorable pour l'installation de branchements électriques à court terme (avant l'été 2019)

- Installation de **rack à vélos**

  → Avis favorable pour une mise en œuvre à court terme (avant l'été 2019) à côté de la Cabine à lire